Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 056-215601097-20260529-2026_05_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	12
Votants	15

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LAUZACH dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrice LE PENHUIZIC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mai 2026

Présents : M. LE PENHUIZIC Patrice, Maire, Mme EON Laetitia, M. COLLOMB Ludovic, Mme DUBOS Fabienne, M. RETIF Romain, Mme LE GOUHINEC Pascale, M. BRABANT Hugues, COINTARD Morgane, M. LE GAL Fabrice, Mme LE BERRE Caroline, M. DUPARD Thomas, Mme MORISE Cécile, M. LASSAY Dylan, Mme ROUSSELLE Eva-Lou, M. LAYEC Guy.

Excusé(s) ayant donné procuration :
Monsieur LASSAY Dylan (pouvoir à Mr LE PENHUIZIC Patrice)
Madame ROUSSELLE Eva-Lou (pouvoir à Mme LE BERRE Caroline)
Monsieur BRABANT Hugues (pouvoir à Mme EON Laetitia)

Ref : 2026_05_03

Objet : cantine tarification

Monsieur Romain RETIF, adjoint, fait savoir qu'il a participé à la rencontre organisée par la municipalité de Questembert, cantine qui livre les repas.

Les aspects suivants ont été présentés : l'historique, les coûts initiaux, l'équipe de restauration, la mise en place de la nouvelle cuisine centrale, l'évaluation des activités de 2024/2025 et la fluctuation du coût d'un repas.

Trois tarifs distincts sont actuellement en vigueur, en fonction du quotient familial :

Pour un quotient inférieur à 1000 €, la charge est de 1 €, entre 1000 € et 1300 €, elle est de 3,90 €, tandis que pour un quotient égal ou supérieur à 1300 €, elle s'élève à 4,30 €.

Au vu de l'augmentation présentée par le restaurant scolaire de Questembert, et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide d'augmenter le prix des repas à compter du 01 septembre 2026.
  Les tarifs suivants seront appliqués :
  quotient inférieur à 1000€ : 1^{E}, de 1000 à 1300€ : 4.10 € et égal ou supérieur à 1300 : 4.50€
- autorise Monsieur le Mai re à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait certifie conforme

Le Maire,

MAIRIE LAUZACH

P. LE PENHUIZIC